

Christina Nordin
Docteur ès lettres
CINOR
Valåsgatan 29
S-412 74 Göteborg, Suède

Congrès IGU Barcelone 1986
Groupe de Travail
"Géographie des
Activités Commerciales"

COMMUNICATION BARCELONE AOUT 1986

FOIRES ET MARCHES EN SUEDE - DEUX FORMES IMPORTANTES DU COMMERCE NON SEDENTAIRE

Pourquoi faire des recherches sur les foires et les marchés de la Suède contemporaine? Plusieurs raisons peuvent motiver l'étude des foires: elles font partie du commerce non sédentaire, elles ne sont étudiées nulle part et leur nombre a augmenté depuis 1970. Quant aux marchés, leur histoire est peu connue et ils sont gravement menacés par une proposition de nouvelle loi.

Cette communication présentera donc les caractéristiques essentielles des foires et des marchés suédois et l'impact de la législation sur ces formes de commerce non sédentaire. Elle abordera brièvement le commerce des quatre saisons et le commerce temporaire.

Préliminaires méthodologiques

A cause de la rareté des documents concernant l'ensemble du commerce sur les foires et les marchés en Suède pendant le 20ème siècle, il est très difficile de faire des recherches. Les responsables des foires et des marchés ne conservent pas de documents. L'étude de leur histoire n'est possible qu'en faisant des recoupements de divers sources: notices des préfectures, agendas, répertoires des foires. Une grande partie des données contemporaines doit être rassemblée à l'aide d'enquêtes sur le terrain dans des conditions de travail assez bousculées (marché d'une demi-journée, foire d'une ou de trois jours).

Le Commerce Non Sédentaire

Le Commerce Non Sédentaire (CNS) ou le commerce ambulant a été défini ici comme étant la contrepartie du commerce sédentaire. Le CNS comprend les foires, les marchés, les vendeurs des quatre saisons et le commerce temporaire. Les trois premières formes de commerce ambulant sont les plus anciennes formes de commerce du monde.

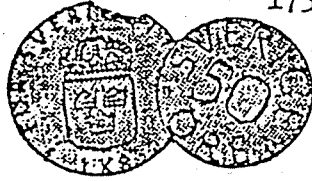
Le commerce méconnu

Mais dans les pays de l'Europe de l'Ouest moderne, le CNS reste toujours le commerce le moins connu, et par ce fait, il n'est pas étudié, ni apprécié à sa juste valeur.

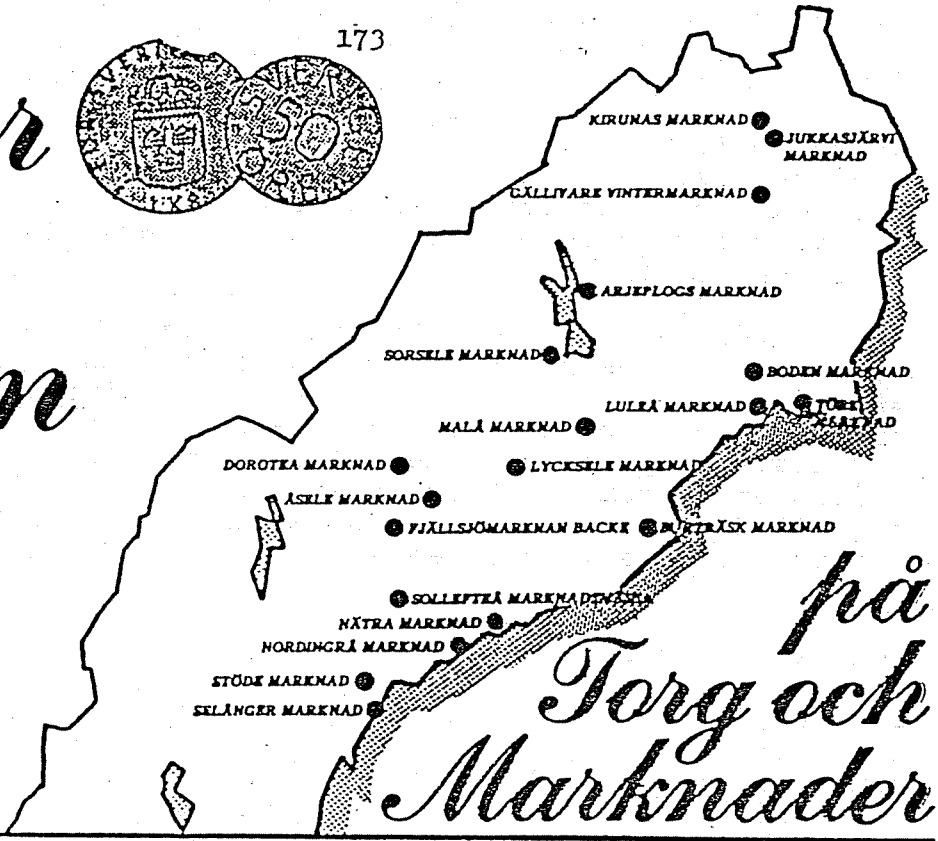
Dans deux ouvrages destinés à l'enseignement universitaire suédois récemment parus (Tufvesson 1983, Larsson 1985) les marchés couverts et découverts sont très brièvement traités (au total 10 lignes dans 273 pages). Le commerce des foires n'est même pas mentionné.

De plus, en Suède, le CNS constitue en ce moment la cible

Gör
av
Din

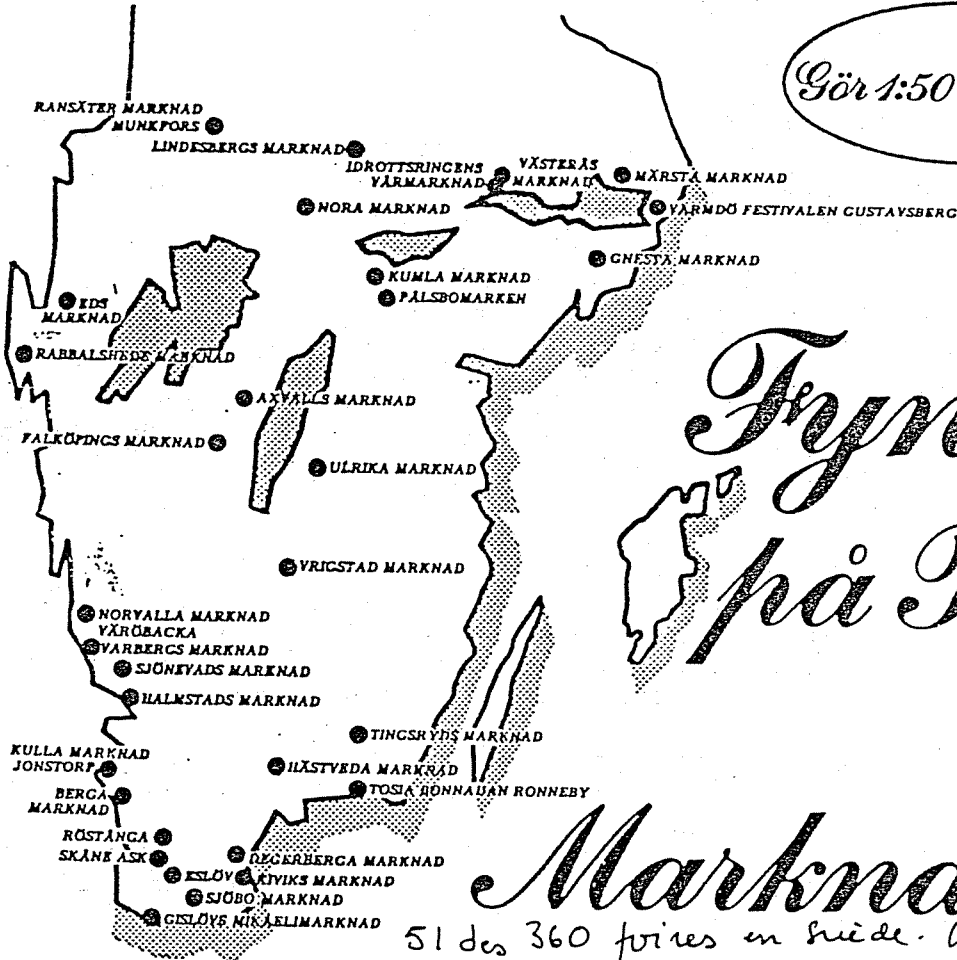


173



på
Torg och
Marknader

Gör 1:50 av Din 1:-



Fjynda
på Torg
och

Marknader

51 des 360 frires en suède. Carte au
sachet en plastique de TONER.

aussi bien des mass média que des autorités fiscales et législatives. Les mass média se complaisent dans des récits truculents de foires soulignant leur aspect de fête foraine et de rassemblement humain. Les journalistes ne font aucun effort pour voir l'offre fort intéressante aussi bien du point de vue qualité que de prix que le consommateur peut y trouver. Dans les journaux, les commerçants non sédentaires sont tous traités de "fraudeurs d'impôts et de TVA" et condamnés publiquement d'avance et sans procès.

Encouragés par quelques chambres de commerce craignant la concurrence, les législateurs ont entamé une série d'études sur certains aspects du CNS. Ils ont ensuite légiféré contre le commerce temporaire et proposé une nouvelle loi sur les marchés. Ils proposeront encore une loi sur les marchés, les foires et le commerce temporaire au printemps 1987. Tout ce travail de législation s'exécute sans chiffres et faits à l'appui puisque la documentation sur le CNS est inexistante!

Foires - en pleine expansion

En 1986, la Suède compte 360 foires, dont la durée varie entre 1-4 jours/an à un jour/mois. Depuis le début du siècle leur nombre a varié. En 1927, elles étaient 150. Puis leur nombre a baissé avant et après la deuxième guerre (130 en 1939, 122 en 1948). Il s'est ensuite stabilisé autour de 170 jusqu'en 1970. A partir cette date, le nombre de foires augmente: 196 en 1972, 219 en 1975, 271 en 1980. Depuis cinq ans, leur nombre augmente d'environ 5% par an.

Leur durée moyenne s'est allongée: en 1927, la foire tenait 1.8 jour (270 jours de foire et 150 foires), en 1986, 2.18 jours (784 jours pour 360 foires). Ceci est dû au fait que les grandes foires ont ajouté un, voire deux jours de tenue.

Parmi les 360 foires de 1986, 44% ont plus de vingt ans. Il est sûr qu'un certain nombre d'entre elles sont beaucoup plus anciennes. Mais ce pourcentage ne peut pas encore être fixé, faute de recherches historiques plus approfondies. Citons par exemple la foire mensuelle de Kungsbacka qui date du 15ème siècle et dont la tenue n'a jamais été interrompue. Par contre, sa périodicité a été remaniée à plusieurs reprises. La foire a cependant toujours lieu au même endroit.

Pourquoi cette expansion? La foire procure de nouvelles ressources financières. Elle est le prétexte d'une rencontre sociale de populations éparses. Le consommateur y achète des produits qui lui plaisent et il les achète en contact direct avec des vendeurs spécialisés, des fabricants ou des artisans.

L'évolution du commerce de détail sédentaire a été arrêtée: depuis 1975 le nombre de grands magasins a diminué, le nombre de super- et de hypermarchés reste le même. **La stagnation du commerce de détail sédentaire suédois s'explique par l'explosion du nombre de foires, cette forme méconnue du commerce de détail non sédentaire!**

Gestion des foires

La gestion des foires est assurée par plusieurs types de responsables: associations sportives (30%), municipalités (25%), associations sans but lucratif (16%), compagnies spécialisées

dans la gestion des foires (5%) et particuliers (4%). Ces chiffres sont préliminaires, étant donné que le responsable d'environ 20% des foires n'a pas encore pu être défini. Il est probable que le pourcentage de "particuliers" augmentera.

Pour quelles raisons devient-on le créateur et le responsable d'une foire? C'est simple: la foire rapporte. Elle rapporte grâce aux droits de place versés par les commerçants non sédentaires, aux tarifs des stationnements, aux consommations des visiteurs et des vendeurs dans les restaurants et les cafés. Elle rapporte par les achats effectués dans les magasins alimentaires par les commerçants non sédentaires et finalement, par les nuits qu'ils passent dans les campings et les hôtels. La Suède étant un pays où les impôts directs sont extrêmement élevés, ces suppléments financiers pour les responsables ne sont pas négligeables: entre 100 000 et 200 000 couronnes par jour de foire uniquement pour les droits de place et les stationnements!

L'accueil sur les foires municipales

Les foires municipales sont les plus grandes et les plus anciennes. Elles ne sont pas toujours les mieux gérées. Les enquêtes sur le terrain montrent trois types d'attitudes adoptées par les municipalités quant à l'accueil des commerçants vendeurs sur la foire:

- L'accueil "les bras ouverts": la municipalité veille à bien nettoyer chaque jour les rues et les champs où a lieu la foire. Elle ouvre ses bains publics uniquement pour les vendeurs, tard le soir après la fermeture de la foire, et n'oublie pas d'y brancher l'eau chaude. Elle fournit un camping, de l'eau, de l'électricité et des installations hygiéniques 24 heures sur 24. Le soir, les restaurants proposent des menus équilibrés à un prix abordable. Restaurants et magasins restent ouverts plus longtemps.
- L'accueil "neutre": la municipalité ne fait rien qui sorte de l'ordinaire. Restaurants, magasins, bains publics ferment à l'heure conventionnée.
- L'accueil "le dos tourné": le Bureau du Tourisme est fermé les jours de foire .. quand le bourg reçoit 50000 visiteurs. Les magasins restent fermés. La ville est ni propre, ni décorée. Le nettoyage des rues n'est pas assuré pendant les 4 jours de foire. Les installations hygiéniques se limitent à des sacs de plastique dans des cartons d'emballage. On oublie que la foire est un très grand lieu de travail pendant ses jours de tenue. On ne s'intéresse qu'à la rentrée des droits de place.

Répartition et localisation des foires

"Des foires de Kivik à Kiruna" - tel est le slogan que l'on pourrait émettre quant à la répartition des foires en Suède. Des foires, on en trouve partout. Sauf dans la capitale et dans la proche banlieue de Stockholm.

La foire peut avoir lieu dans le centre de la ville, ou en rase campagne sur quelques champs. Elle peut s'étirer du centre vers la périphérie du bourg. Dans quelques cas, le nombre d'étals a tellement augmenté qu'elle a été déplacée du centre vers les abords.

Localisation dans le temps

Les jours de tenue des foires reflètent bien le passage de la société suédoise de l'économie agraire à l'économie industrielle et post-industrielle. Jusque vers 1960, les foires avaient lieu en octobre, en septembre et en avril, c'est à dire à l'époque où les travaux de la ferme étaient terminés ou calmes. Ensuite, les jours de foire se sont adaptés au congé annuel, long de cinq semaines, de la population suédoise. Les suédois sont des "juilletistes" puisque les congés de l'industrie ont lieu en juillet. A partir de 1980, les jours de foires comptent un maximum au mois de juillet, suivis par juin et septembre.

Les trois types de vendeurs sur les foires

Grâce à l'enquête sur le terrain il est possible de définir trois types de vendeurs sur les foires suédoises:

- le commerçant non sédentaire professionnel travaillant à plein temps. Il s'agit de petites entreprises familiales, opérant avec 1 - 5 étals par jour, soit sur la même foire, soit sur différentes foires. L'entreprise produit parfois l'article mis en vente: prêt à porter pour adultes, vêtements d'enfants, tissus, chaussettes, ustensiles de cuisine, sabots de bois, maroquinerie, bijoux, bonbons. D'autres entreprises revendent: inoxydable, montres, articles d'importation pour la décoration intérieure, tableaux, tapis tissés façon artisanale etc.
- le vendeur du week-end, travaillant sur les foires et les marchés en fin de semaine et pendant ses vacances. Ces personnes vendent des objets non comestibles ou de l'artisanat. Ils exercent ce métier à côté d'un métier d'employé rénuméré et finissent parfois par devenir des commerçants non sédentaires à plein temps.
- le vendeur des grandes vacances, travaillant et s'amusant pendant les mois de juin-août sur toutes les foires de la Suède. On part en famille pour vendre n'importe quoi, on habite en roulotte ou en tente. On loue un petit étal de 3 mètres. La majorité de ces vendeurs sont des professeurs du primaire et du secondaire, des employés subalternes des hôpitaux, des crèches et des maisons de retraite. Mais aussi des agents de police, des militaires, des ouvriers faisant les trois-huit dans les grandes industries.

Pour ces deux dernières catégories, les appoints des ventes sur les marchés et les foires sont importants puisqu'il s'agit de métiers mal payés.

La répartition entre ces trois types de vendeurs varie selon les saisons, l'emplacement et la taille de la foire. Citons trois exemples tirés de l'enquête sur le terrain: Kungsbacka (117 entreprises, 193 vendeurs, 600 mètres linéaires): professionnels 76%, week-end 25%, vacances 8%, Horred (79 e, 136 v, 365 m): 38% - 49% - 13%, et Bollnäs (243 e, 415 v, 1400 m): 51% - 30% - 19%. Des pourcentages à peu près constants ont cependant pu être fixés: 36-40% de femmes parmi les vendeurs, 1.7 vendeur par étal et environ 3.3 mètres linéaires par vendeur.

Fonctions des foires suédoises

On se rend à la foire pour acheter, pour se voir et pour se divertir.

La fonction commerciale présente un large assortiment, du "sachet de bonheur" à 3 crs suéd. à la fourrure de renard blanc valant 30000 couronnes. Dans les campagnes, les consommateurs accumulent les achats en attendant la foire annuelle. Et la foire mensuelle de Nossebro, relique des foires à bestiaux créées au début du siècle, reste "le grand magasin des campagnes" pour le prêt à porter.

Des commerçants sédentaires exposent dans des étals ou des autocars spécialement aménagés. Ils utilisent les foires pour se débarrasser de fins de série ou faire de la publicité pour leur établissement. Les artisans locaux vendent leurs objets de bois, de céramique, de tissage. De petits bricoleurs-inventeurs présentent des produits, établissent un dialogue créateur avec les visiteurs et trouvent des acquéreurs. Les associations sans but lucratif parlent de leur activité, trouvent des adhérents et organisent des tombolas qui rapportent. Les partis politiques distribuent tracts et pamphlets.

La fonction sociale touche tous les âges et toutes les classes sociales. L'importance des jours de foire peut être comparée à celle des jours de Noël. La foire dans le nord de la Suède attire des populations à 200 km à la ronde. Ils y viennent prendre "un bain de foule", si apprécié dans les petits pays forestiers ou lapons où la densité de la population n'atteint que 2.5 personnes/kilomètre carré. Les restaurants d'occasion vendant des plats typiques cuisinés par les femmes connaissent un succès certain dû aussi bien à leurs mets qu'à la sociabilité qui s'y développe.

La fonction ludique est canalisée vers les attractions foraines très importantes, ouvertes tard dans la nuit, par des spectacles de chanteurs de musique moderne ou traditionnelle. Mais aussi par les démonstrateurs qui se font de plus en plus nombreux, et par leur boniment pour vendre des ouvre-boîtes, des râpe-légumes, du parfum ou des produits de polissage pour la voiture.

Les marchés

Les marchés découverts sont au nombre de 209, répartis surtout dans les parties sud de la Suède à cause du climat.

Selon la loi, ils sont obligatoirement gérés par la municipalité. En 1640, le tuteur de la reine Christina a émis un édit préconisant "le mercredi et le samedi comme jours de marché traditionnels". Ces deux jours restent les jours de marché les plus communs.

L'assortiment des marchés est en général limité: légumes, fruits et fleurs, complétés par un peu d'artisanat. C'est ce qu'on nomme "l'offre coutumière du marché" en Suède.

Cette limitation de l'offre des marchés a été imposée par une réglementation adoptée par la ville de Stockholm en 1915. A l'époque, la ville possédait deux marchés couverts qui restaient désaffectés par les commerçants. Pour combler les déficits budgétaires et en invoquant des "motifs d'hygiène", la ville

interdit la vente de viande, de poisson et de produits laitiers sur les marchés découverts. Elle força ainsi les commerçants de ces produits à louer un emplacement dans les deux halles. Cette interdiction se répandit ensuite lentement à travers toute la Suède pour atteindre les bourgs vers la fin de la deuxième guerre mondiale.

L'idée de la limitation de l'offre sur les marchés découverts avait été trouvée en Allemagne qui vers 1910 connaissait une période d'engouement pour les halles couvertes. Si le directeur des halles et des marchés de Stockholm avait poussé son voyage d'études jusqu'à Paris, il aurait découvert que dans la capitale française les halles fermaient pour raison, justement, de "manque d'hygiène" (Nordin 1983, page 126).

Or cette limitation de l'offre sur les marchés suédois va à l'encontre des tendances européennes. Même les marchés allemands élargissent actuellement leur gamme de produits à la demande des consommateurs. Cette idée "d'offre coutumière" freine le développement du commerce sur les marchés de Suède et elle entrave les possibilités d'exercice professionnel des commerçants non sédentaires, vendeurs d'articles manufacturés.

Qui plus est: les législateurs ont proposé une nouvelle loi. Le rapport "Proposition pour une nouvelle Loi d'Ordre" a été élaboré après maintes instances de la part du commerce sédentaire et dans le but de protéger celui-ci contre le commerce ambulancier.

La proposition comporte plusieurs menaces très graves. Premièrement l'assortiment des commerçants travaillant sur les marchés serait définie en détail par les collectivités locales et ensuite fixé par les élus municipaux. Deuxièmement les commerçants ambulants ne pourraient plus faire appel contre les décisions des élus sauf (1) au niveau municipal lorsque l'ambulancier est domicilié dans la municipalité où a été prise la décision (et dans les trois semaines qui la suivent!), ou alors (2) en utilisant un type d'appel qui ne juge que les formalités de la décision et non pas son contenu.

Les conséquences possibles de cette proposition seraient que le commerçant des marchés perd pratiquement tous ses droits légaux. Il est dégradé au niveau d'un citoyen de deuxième classe dont le métier et les possibilités professionnelles sont tout à fait à la merci de l'arbitraire des élus municipaux.

Dans aucune autre forme de commerce les élus politiques ne peuvent décider de l'offre! Et on arrive à se demander pourquoi des élus politiques, pour la plupart des hommes, auraient le droit de limiter les achats des clients, surtout des femmes, sur le marché!

Le commerce des quatre saisons

Des chariots de vendeurs de quatre saisons n'existaient pas en Suède. Mais pendant ces toutes dernières années un commerce ambulancier s'est développé sur l'Avenyn, l'avenue centrale de la ville de Göteborg. Les vendeurs sont jeunes, travaillent de 14 heures jusqu'à la fin de la nuit. Ils ont des chariots à quatre roues qu'ils déplacent chaque heure. Ils y vendent soit des fruits, soit des boissons. Mais quelques uns se sont spécialisés dans la bijouterie ou la petite maroquinerie.

A cause de l'ampleur successive de ce type de commerce sur

l'Avenyn, des problèmes se posent maintenant pour la municipalité. Trop nombreux, les vendeurs en viennent aux mains pour avoir "la meilleure place". Les sédentaires se plaignent de "la concurrence malsaine de la part de gens qui ne payent pas d'impôts." Il manque une réglementation locale où la municipalité a pensé et réglé le nombre et l'offre de ces vendeurs. Ces chariots constituent toutefois un élément fort apprécié par les piétons jeunes et nocturnes ainsi qu'une note de couleur agréable et utile dans l'espace urbain.

Le commerce temporaire

Le terme commerce temporaire est utilisé pour décrire la vente (remises extraordinaires, soldes, faillites) autorisé par le Préfet dans un local spécial (ex-magasin, stock, grange, garage) pendant une courte durée (maximum 1-2 mois).

Le commerce temporaire est réglé par une loi de 1975 qui constitue un premier pas vers une réglementation très détaillée du CNS.

Or l'application de cette loi s'est faite avec beaucoup de vigueur. Sur 200 demandes de commerce temporaire à travers toute la Suède, 100 ont été rejetées. Le motif de refus a été "que les consommateurs n'ont pas besoin de ce produit ici" ou que "ce produit est déjà mis en vente par les sédentaires".

Le résultat immédiat de cette loi récente a été que de nombreux commerçants non sédentaires qui débattaient pendant quelques semaines de la saison froide (octobre-avril) dans de petites villes se sont vus privés de leurs possibilités de vente, au profit des sédentaires. On a même vu un petit fabricant être inculpé parce qu'il vendait ses articles dans sa cave!

L'application de la loi pose plusieurs problèmes puisque certains termes ne sont pas correctement et légalement définis. Par exemple, celui de "lieu d'exercice de l'entreprise". Quel est le "lieu" d'un commerçant non sédentaire: son domicile, ses marchés, ses nombreuses foires?

Nouvelle menace législative

Le commerce non sédentaire est menacé par l'élaboration d'un nouveau rapport intitulé "Contrôle du commerce temporaire, du commerce sur les marchés et du commerce sur les foires." Ce rapport a été commandé par le Ministre des Finances. Ce rapport a pour finalité d'examiner les possibilités de coordonner la législation concernant les marchés et les foires avec celle touchant le commerce temporaire. Si le commerce sur foires et marchés est traité de la même manière législative que le commerce temporaire selon la loi de 1975, il risque fort d'être soumis à une série de permis et d'exigences. Par conséquent, la liberté du commerce non sédentaire et celle de l'économie ainsi que le libre choix du consommateur s'en trouveraient fortement limités.

Aussi longtemps que les législateurs publieront des lois sans connaissance approfondie de la pratique du commerce non sédentaire, les commerçants non sédentaires se trouvent dans une situation impossible. Ils doivent faire face à de nombreux procès afin d'éclaircir les termes de la loi. Pour faire face et afin de pouvoir, eux aussi, exiger justice et équité, ils

ont commencé à s'organiser. TOMER (Torg- Och Marknadshandlarnas Ekonomiska Riksförening, c'est à dire l'Association Nationale Economique des Commerçants sur Marchés et Foirés) a été créée en 1979-80. Elle regroupe les entreprises du commerce ambulant, les responsables des foires, les démonstrateurs et les propriétaires d'attractions foraines. Elle est membre de l'UECA, l'Union Européenne du Commerce Ambulant.

Les Communautés Européennes, le commerce et l'artisanat

Toute cette législation suédoise est d'autant plus grave qu'une résolution très concrète et précise des Communautés Européennes a été adoptée par le Parlement Européen et publiée en 1983. Voici l'essentiel de ce texte:

"Le Parlement Européen, considérant l'absence, sur le plan communautaire, de toute action, de toute mesure et de toute politique en faveur du commerce et de l'artisanat, ce qui s'avère un oubli grave de cette force économique et sociale,

- souligne que le commerce et l'artisanat ont à jouer un rôle essentiel de sauvegarde de l'emploi et de maintien du tissu social et économique, par l'animation des villes, la desserte des populations rurales et la satisfaction des différentes catégories de consommateurs et permettent de combattre la dévitalisation des communes
- souligne le besoin urgent d'adaptation et de modernisation de l'appareil commercial, surtout pour le petit commerce et l'artisanat, qui doivent se faire dans le respect du pluralisme des formes de commerce
- propose la réalisation de statistiques communautaires harmonisées, complètes et régulières sur le commerce et l'artisanat qui, pour le moment, sont impossibles à établir
- demande que soient respectés des conditions normales de concurrence entre les différentes formes de commerce de détail, en vue d'atteindre un équilibre des formes de distribution, et d'éviter que les rapports entre le petit commerce et la grande distribution ne soient des rapports de faible à fort
- demande, sur le plan de la fiscalité, une attitude plus ouverte des pouvoirs publics des Etats membres, en facilitant la gestion et en évitant d'alourdir les charges et les contrôles
- propose qu'une politique de l'association soit développée afin de faciliter les groupements des commerçants de détail, et que la Communauté prenne l'initiative d'une action d'information et de formation du commerçant et de l'artisanat pour lui permettre de s'adapter aux nouvelles formes de distribution et de gestion."

La Suède ne fait pas partie des Communautés Européennes. Mais un pays qui se proclame le défenseur des droits de l'homme peut-il se permettre de discriminer ses commerçants non sédentaires et de légiférer contrairement aux recommandations du Parlement Européen?

Bibliographie:

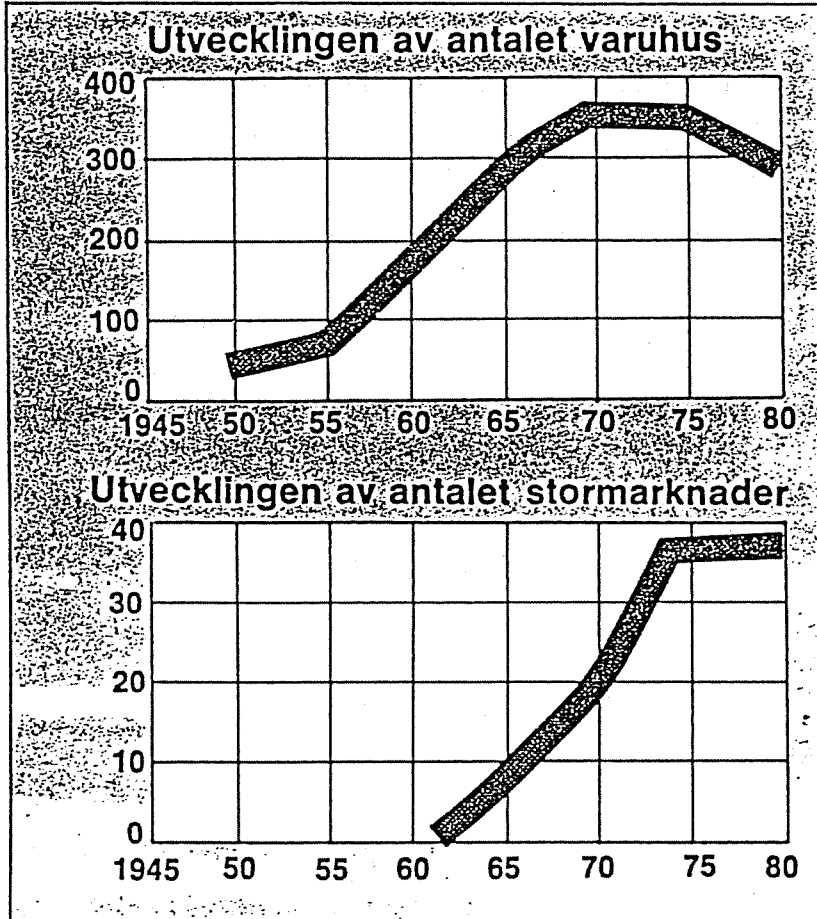
- Larsson, Folke 1983: Den nya varuhandeln, Lund, 120 pages
 Nordin, Christina 1983: Marchés, commerçants, clientèle - Le commerce non sédentaire de la région parisienne. Thèse d'Etat de géographie, Göteborg, 550 pages.
 Tufvesson, Ingmar 1985: Varuhandeln igår, idag, imorgon. Stockholm, 167 pages.
 Journal Officiel des Communautés Européennes, No C 184 en date du 11.7.83 pages 94 - 96.
 Rese-Guiden 1986: répertoire annuel des foires et des marchés,

édité par TOMER, Borås.

Préfectures suédoises: listes des foires autorisées en 1986.
SOU 1985:24: Ordningslag - Slutbetänkande av Ordningsstadgeutredningen. Stockholm, 372 pages. ("Proposition pour une nouvelle Loi d'Ordre")

Översyn av regleringen av vissa former av tillfällighetshandel - Kommitédirektiv från Finansdepartementet, Dir. 1985:8, 9 pages. (Rapport "Contrôle")

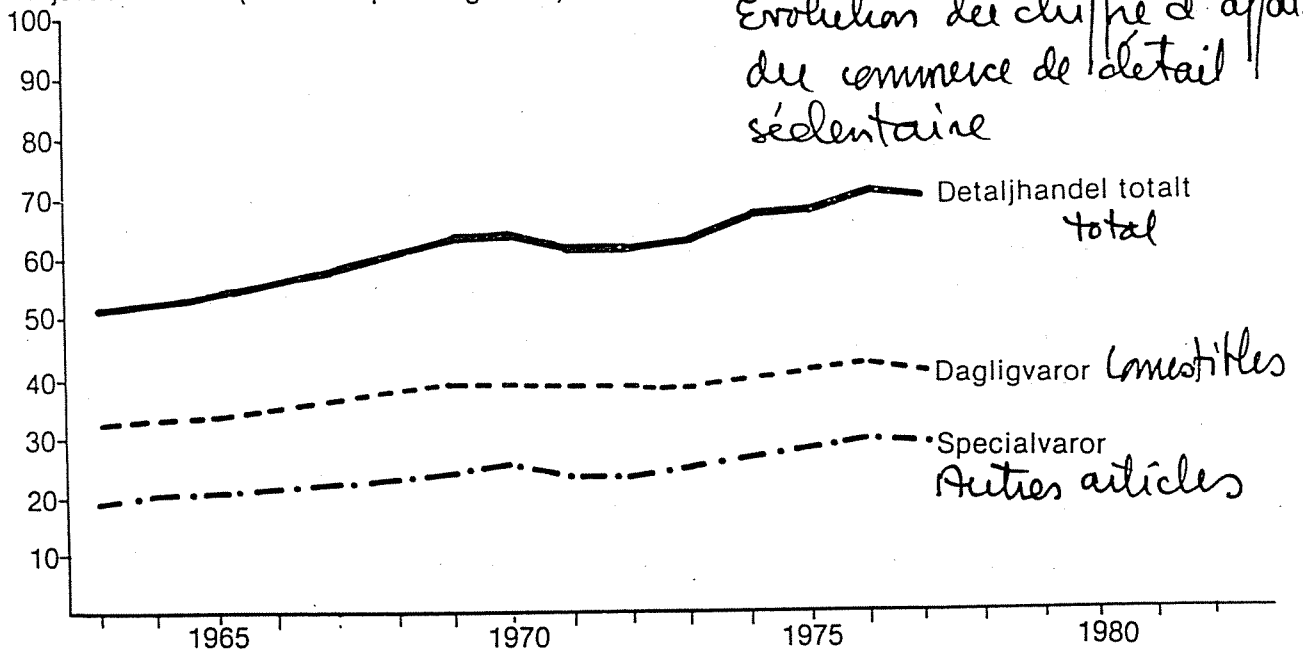
Enquêtes de l'auteur sur 30 foires suédoises 1985-1986.



Evolution du nombre
de grands magasins
en Suède

Evolution du nombre
de supermarchés
en Suède

Miljarder kronor (1975 års penningvärde)



Detaljhandelsmarknadens utveckling under senare år.